

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 29 juin 2022

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 13

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 14

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 9

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 29 juin 2022 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de conférence de la mairie de Tignes, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

VU La loi 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19, assouplit les conditions de quorum pour réunir les organes délibérants des collectivités et de leur groupements, les commissions permanentes des conseils départementaux, et régionaux, et les bureaux des EPCI à fiscalité propre : seule la présence d'un tiers des membres est requise. Le quorum s'apprécie en fonction des membres présents ou représentés. Chaque élu membre de ces instances peut détenir deux procurations. Elle prolonge jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Val d'Isère : Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Gérard VERNAY donne pouvoir à Thierry GAIDE

Nicolas MORIN donne pouvoir à Laurent CHELLE

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUE

Lionel ARPIN donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Capucine FAVRE donne pouvoir à Serge REVIAL

Franck MALESCOUR donne pouvoir à Yannick AMET

Patrick MARTIN donne pouvoir à Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS

Françoise BESNARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Serge REVIAL

2022-54 CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEAISE ET LE COLLECTIF MINEURS DE FOND POUR LA PRISE EN CHARGE D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE LIÉE A LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES SUR LE TERRITOIRE HAUTE-TARENTEAISE VANOISE

Monsieur Alain EMPRIN, Vice-Président délégué à la Culture et au Patrimoine, informe l'assemblée délibérante que le Collectif Mineurs de Fond a proposé à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, une programmation décentralisée de concerts « Le festival des Pantomines » rayonnant sur les communes de Haute-Tarentaise.

Pour 2022, les communes de Villaroger et de Sainte-Foy-Tarentaise ont fait le vœu de programmer des concerts en août 2022.

Dans le cadre du développement culturel global du territoire, la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise souhaite s'associer au collectif Mineurs de Fond pour assurer la promotion de leurs concerts.

La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise souhaite **participer à hauteur de 6 000 euros**.

La convention de partenariat 2022 fixe les conditions de collaboration entre la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et le collectif Les Mineurs de Fond.

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 9 juin 2022 ;

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et le collectif Les Mineurs de Fond ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention annexée à la présente délibération ainsi que tous les documents s'y rapportant.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**



sainte foy
TARENTEAISE

Domaine skiable | 1250 < 3026 m

VILLAROGER
Paradiski



CONVENTION DE PARTENARIAT 2022 Festival des Pantomines

entre les 4 parties suivantes :

Le Collectif Mineurs de fond
chef-lieu 73640 VILLAROGER
SIRET 820 472 942 00029
Licences L-R-20-9380 / L-R-20-9381

,
La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise
8 rue Saint Pierre
73700 SEEZ

,
La Commune de Villaroger
chef-lieu 73640

et

La Commune de Sainte Foy Tarentaise
chef-lieu 73640

PRÉALABLE :

Le Collectif Mineurs de fond, la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et les communes de Sainte Foy Tarentaise et de Villaroger organisent conjointement une programmation de spectacles décentralisés sur les communes de Haute-Tarentaise.

La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et les communes de Villaroger et Sainte Foy Tarentaise souhaitent s'associer au Collectif Mineurs de fond en tant que partenaire pour favoriser un rayonnement culturel sur le territoire.

Les communes de Villaroger et Sainte-Foy accueillent le Festival des Pantomines pour sa deuxième édition.

Ledit partenariat se traduit de la façon suivante :

Apport du Collectif Mineurs de fond :

- du 12 au 15 Août 2022 - Festival des Pantomines - Spectacles, soirée dansante et banquet

Apport de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et des communes associées :

- Subvention de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise : 6000 €
- Subvention de la commune de Villaroger : 3000 €
- Subvention de la commune de Sainte Foy Tarentaise : 3000 €

PROGRAMME :

Vendredi 12 Août 2022 - 9h30 - Parking du Chenal - Sainte-Foy-Tarentaise
Marche du temps profond - Antoine Gonthier (pour 20-30 personnes sur réservation)

Vendredi 12 Août 2022 - 20h - Salle des fêtes de la Gurras - Villaroger
Veillée rustique moderne - Jean-François Vrod (violon)

Samedi 13 Août 2022 - 10h30 - Pierre Giret - Sainte-Foy-Tarentaise
Invitation au Voyage - Jeanne Bleuse (piano, clavecin)

Samedi 13 Août 2022 - 14h30 - Les Îles - Villaroger
Sieste Sonore - musique contemplative

Samedi 13 Août 2022 - 20h - Les Îles - Villaroger
Robinson Khoury « Broken Lines » Quintet - jazz d'aujourd'hui

Dimanche 14 Août 2022 - 9h30 - Parking du chenal - Sainte-Foy-Tarentaise
Marche du temps - Antoine Gonthier (20-30 personnes sur réservation)

Dimanche 14 Août 2022 - 13h - Le Fenil - Sainte-Foy-Tarentaise
9m2 de banquise - théâtre

Dimanche 14 Août 2022 - 19h - Planjo - Sainte-Foy-Tarentaise
20h30 : ZOZIO - concert dansant
22h : MixFigue MixRaisin - DJ éclectique et théâtral

Lundi 15 Août 2022 - 11h - Place du Chef-Lieu - Villaroger
Grand Banquet, Radio Crochet avec l'orchestre des Pantomines (inscription libre pour venir chanter accompagné.e de l'orchestre)

Lundi 15 Août 2022 - 15h - église de Villaroger
Clôture du festival / Trio Ispolin - Voix bulgares

CONDITIONS DE LA CO-ORGANISATION :

**Communes de Villaroger et de Sainte Foy Tarentaise (ci nommées « Les communes »),
Communauté de Communes de Haute-Tarentaise :**

Les Communes prennent en charge les aménagements et la sécurisation des espaces accueillant du public, en concertation avec le Collectif.

Les Communes et la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise se tiennent responsables du public.

Les Communes s'engagent à fournir une aide à l'aménagement des espaces scéniques et permettant le déroulement des spectacles (apports en électricité, transports de chaises, scènes, etc)

Les Communes autorisent le Collectif à mettre en place un débit de boisson temporaire pour chaque événement du festival.

Collectif Mineurs de fond (ci-nommé « Le Collectif »):

Le Collectif est producteur et se tient responsable des artistes et technicien.ne.s des spectacles qu'il emploie.

Le Collectif se tient responsable du bon déroulement des spectacles du festival.

Le Collectif prend entièrement en charge l'aménagement des espaces scéniques.

Le Collectif met en place une buvette pour chaque événement.

Le Collectif se tient responsable des plateaux artistiques, ce qui admet :

- La Technique : Le plan de feu, l'installation de la sonorisation, sa sécurisation.
- La sécurité des artistes durant les répétitions/balances et les spectacles
- La sécurité des bénévoles et technicien.ne.s durant les installations et les spectacles.

Fait à Séez, le 16/05/2022.

Pour la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise
Le Président

Yannick AMET

Pour le Collectif Mineurs de fond
La Présidente

Violette GILLET

Pour la Commune de Sainte Foy Tarentaise
Le Maire

Yannick AMET

Pour la Commune de Villaroger
Le Maire

Alain EMPRIN